



JUSTICE RÉPARATRICE

Qu'est-ce que la Justice réparatrice (JR)?

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

La JR est une philosophie et une approche dans le cadre de laquelle la criminalité et les conflits sont considérés surtout comme des torts causés aux personnes et aux relations. Elle vise à offrir aux personnes touchées par un crime ou un conflit (les victimes, les délinquants et les membres de la collectivité) la possibilité de participer volontairement, dans un climat sécuritaire, à des processus et de communiquer entre elles en vue de favoriser la responsabilisation, la réparation et un cheminement qui mènera à la compréhension, à des sentiments de satisfaction, à la guérison, à la sécurité et à l'apaisement.

La JR est une approche non conflictuelle et non punitive qui met l'accent sur le rétablissement des victimes, la responsabilisation des délinquants et la participation des citoyens, de manière à créer des collectivités plus saines et plus sûres.

La JR repose sur des valeurs et des principes qui mettent l'accent sur :

- La reconnaissance des torts causés
- L'inclusion
- La responsabilisation
- Le dialogue
- La vérité
- La participation volontaire
- La sécurité
- Le choix
- L'holisme
- L'humanisme
- La réparation

Comment la JR est-elle appliquée?

La JR considère le crime comme une atteinte aux personnes et aux relations. Il s'agit d'une approche qui vise à déterminer qui est la personne qui a été blessée, quels sont les besoins de cette personne et de quelle façon ces besoins peuvent être satisfaits. La JR fait appel à des processus qui favorisent la collaboration et l'inclusion de toutes les parties touchées – les victimes, les délinquants et les membres de la collectivité.

Voici quelques exemples de processus de JR

- La médiation entre les victimes et les délinquants
- La concertation réparatrice
- Les cercles

Quels sont les avantages des processus de JR?

Les victimes peuvent raconter leur histoire, s'assurer que le délinquant comprend les conséquences de son comportement, trouver des réponses à leurs questions, tenir le délinquant responsable et, s'il y a lieu, déterminer ce qui peut être fait pour réparer le tort causé.

Les délinquants peuvent raconter leur histoire, accepter la responsabilité du tort causé et le reconnaître, entendre les conséquences que leur comportement a eues sur les autres et participer à la détermination des mesures à prendre pour réparer le tort causé.

Les collectivités peuvent en arriver à mieux comprendre les causes profondes de la criminalité, amorcer un processus leur permettant d'exprimer et d'apaiser leurs craintes et contribuer à mieux faire comprendre les vastes conséquences de la criminalité.

